



RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

SOMMAIRE

Edito

Subventions 2009

Conseil Municipal

Maria BOSC

11 novembre

ZOOM

Histoire

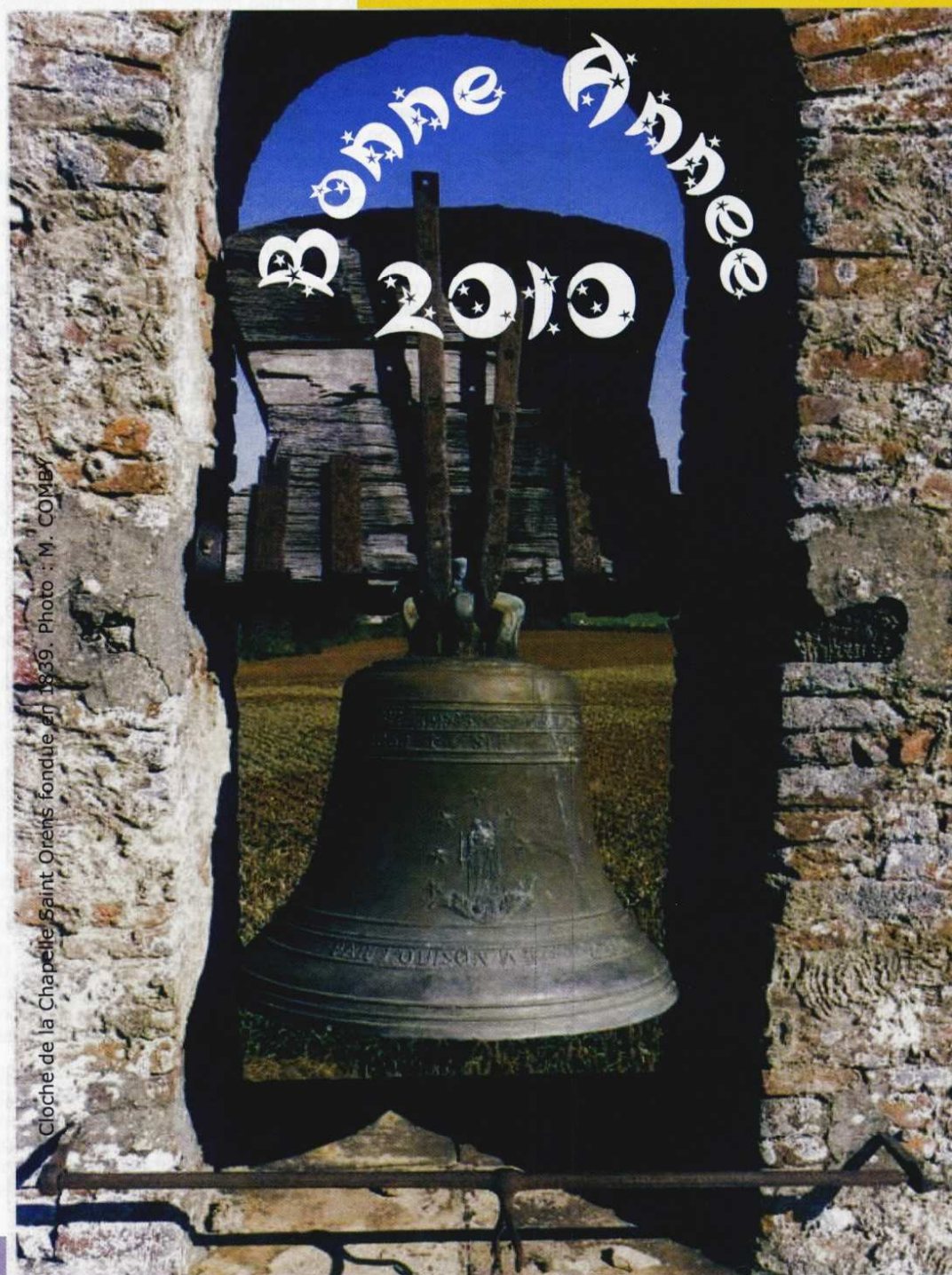
Clin d'oeil

Infos pratiques

Noël 2009

Associations

Sudoku / Recette



Clôche de la Chapelle Saint Orens fondue en 1839. Photo : M. COMBY

N°72 - Jan/Fév/Mar 2010



édito

Jean LEONARD,
Maire de Thil

Informathil

N°72 - Jan. Fév. Mar. 2010
Bulletin municipal de la
mairie de Thil
Tél.: 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
Parution trimestrielle.
4 numéros par an.

Directeur de la publication :
Jean LEONARD

Directeur de la rédaction :
Audrey ISELY

Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD
Ghislaine PISANI

Maquette - Réalisation :
Audrey ISELY

Impression :
Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal en cours



Il existe des jeux sur internet avec lesquels on peut créer et gérer une commune, je vous invite vivement à y aller faire un tour et à vous y entraîner. L'avantage d'un jeu, c'est que l'on peut faire des erreurs, il suffit de revenir en arrière et recommencer, dans la réalité c'est différent.

Le Conseil municipal et moi-même gérons la commune, mais en grandeur réelle et là, l'erreur n'est pas permise. Il est vrai que gérer une commune est, non seulement passionnant, mais également un honneur. Il est cependant parfois difficile de concilier la satisfaction des demandes et une gestion des ressources n'amenant pas une augmentation déraisonnable des impôts.

Notre village a connu une augmentation rapide et importante de la population ces dernières années, peut-être trop rapide, ce qui explique que la station d'épuration arrive à saturation. Il faut donc envisager, soit d'agrandir celle existante, soit de trouver un autre moyen de traiter les eaux usées. L'école atteint la limite du nombre d'enfants qu'elle peut accueillir dans les classes actuelles, la cantine devient trop petite, nous allons devoir construire des W.C. supplémentaires. Nos routes, utilisées par un plus grand nombre de véhicules se détériorent plus rapidement et doivent donc être refaites entièrement pour certaines (le chemin de Brendies, le chemin des Faoures), être réparées plus souvent pour d'autres. Nous avons également connu des problèmes d'alimentation en eau au début de cet été.

La mise à niveau de nos infrastructures aura un coût, auquel s'ajoute celui du chantier de réouverture de l'église, de la réfection de l'installation électrique de l'école primaire, etc.

Malheureusement les finances de la commune ne sont pas extensibles.

Mon rôle, avec le Conseil municipal est de gérer au mieux le présent, de prévoir les investissements à venir, tout en maîtrisant l'augmentation des impôts. Pour y parvenir, il convient d'effectuer des choix parmi les nombreuses sollicitations afin de satisfaire celles qui sont indispensables, et de parvenir à conserver cet équilibre. Opposer un refus n'est pas forcément aisé. Quand ce refus est justifié j'ai la conscience tranquille. Je vous rappelle que notre commune est l'une de celles où les impôts sont le moins élevés du département (enquête La Dépêche avril 2009).

L'école et le confort des enfants sont une priorité pour l'ensemble des Conseillers et moi-même. Avec une dépense cette année de 1057,00€ par enfant, vous pouvez constater que nous tenons les promesses de notre campagne. Sur ce point, il semblerait qu'une fois encore nous soyons parmi les communes qui en font le plus.

Je tiens par ailleurs à souligner ici le dialogue permanent et les bonnes relations avec l'équipe enseignante. Les aménagements à effectuer font l'objet de discussions régulières. J'en veux pour preuve dernièrement l'équipement informatique mis à disposition des Directrices et les élèves de l'école élémentaire. Je les remercie vivement de leur collaboration.

Toujours au sujet de l'école, deux salariées de la commune viennent de prendre leur retraite, Marie-José PEREZ et Maria BOSCH. Deux personnes qui pendant des années ont travaillé avec une seule idée en tête : le bien être et la satisfaction des enfants. Si nous sommes une des rares communes à avoir encore une cantine où se fait la cuisine, c'est grâce à elles. Merci à toutes les deux. Je leur souhaite au nom du Conseil et des agents de la commune une longue et heureuse retraite.

La relève est assurée avec Valérie et Fabienne, la tâche va être ardue, mais vu leur courage, leur dynamisme et leur professionnalisme, il ne devrait pas y avoir de difficulté.

Parmi les personnes qui font des efforts pour que les choses se fassent dans une bonne entente, je tiens à remercier les responsables du club de l'AGE d'OR qui ont aimablement accepté de décaler l'installation de la salle des fêtes pour une de leurs manifestations, de sorte que les enfants puissent en disposer pour leur entraînement au "Cirque", et ceux de l'AS DE THIL qui ont spontanément modifié le jour de l'une de leurs réunions pour qu'une famille puisse disposer de la salle de la mairie. Un bon exemple d'altruisme.

Il me reste enfin à vous souhaiter, au nom de tout le Conseil, une très bonne et heureuse année 2010. Qu'elle vous apporte joie et santé pour vous même et ceux qui vous sont chers.

SUBVENTIONS 2009

POINT SUR L'EXECUTION DU BUDGET COMMUNAL

De manière fort classique la fin de l'année est généralement l'heure des bilans. C'est à ce titre que nous avons souhaité vous présenter ici la traduction financière de diverses réalisations inscrites au budget 2009.

Quelle qu'en soit la nature, les dépenses de toute commune sont financées par des recettes fiscales, des dotations ou subventions, le recours à l'emprunt et lorsqu'ils existent des produits de services.

Résultant essentiellement des locations de salles ou de locaux communaux, ces produits sont à Thil peu nombreux même si l'on doit noter leur progression, l'appartement de la maison des associations étant loué au prix du marché – 500 euros hors charges – depuis le mois d'août dernier.

Côté dotations, un précédent numéro d'Informa Thil faisait état d'une diminution des dotations attribuées par l'Etat de l'ordre de 7%. Le plan de relance nous a toutefois permis de bénéficier d'un remboursement anticipé de la TVA et de bénéficier ainsi d'une trésorerie supplémentaire d'un montant de 18 443 euros, compensant en partie la diminution de la dotation générale de fonctionnement. Ce dispositif pourra en outre être reconduit en 2010.

Côté subventions, bon nombre de dossiers soumis au Conseil Général, principal financeur, ont été retenus et donné lieu à des subventions plus importantes que celles initialement escomptées. Saluons au passage le travail effectué par Geneviève COSIO, notre secrétaire comptable, pour le montage de ces dossiers, au demeurant fort complexes.

Au 1^{er} décembre ont ainsi été perçues les subventions suivantes :

EXERCICE	PROJET	TAUX DE SUBVENTION	DATE DE VERSEMENT	MONTANT
2008	Matériel Informatique mairie	50%	05/02/2009	1 228.50 €
2008	Maison de Plein Air	50%	29/04/2009	820.89 €
2009	Monument aux Morts	50%	06/07/2009	4 125.00 €
2009	Etagères Archivage Mairie	50%	02/09/2009	565.68 €
2009	Pose de radiateurs cuisine	50%	05/10/2009	397.16 €
2009	Achat Jeux Cours de l'Ecole	60%	13/11/2009	2 154.53 €
TOTAL				9 291.76 €

Ont par ailleurs été accordées par vote de la commission permanente mais non encore versées les subventions figurant dans le tableau ci-dessous :

EXERCICE	PROJET	TAUX DE SUBVENTION	DATE DE DECISION	MONTANT
2009	Enrouleur Stade	35%	29/7/2009	1 301.26 €
2009	Rénovation Sols Mairie	65%	01/04/2009	4 141.80 €
2009	Court de Tennis	45 %	12/11/2009	13 720.50 €
2009	Copieur Ecole	30 %	12/11/2009	570.00 €
2009	Aire de Jeux	50 %	10/06/2009	6 782.09 €
2009	Planche de Rives Zinc Cantine	60 %	09/09/2009	3 617.65 €
2009	Luminaire Ecole Primaire	60 %	09/09/2009	972.00 €
TOTAL				31 105.21 €

Comme prévu, un emprunt de 37.000 euros a enfin été souscrit afin de financer certains de ces investissements, et ne pas les faire supporter dans leur intégralité à l'exercice budgétaire 2009. Cet emprunt s'ajoute à ceux déjà souscrits par la commune pour des réalisations antérieures. Il augmente de manière très limitée l'endettement de la commune, relativement faible par ailleurs. L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2008 s'élevait en effet à 228 euros par habitant contre 597 euros en moyenne pour des communes de taille similaire.

Source : MINEFI Les comptes des communes http://www.colloc.bercy.gouv.fr/colo_struct_fina_loca/comp_coll/comm.html

Conseil municipal

MAIRIE DE THIL

Compte rendu du dernier conseil municipal lundi 14 décembre 2009 à 20h30

Douze points étaient à l'ordre du jour

-1- DELIBERATION SUR UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI :

Monsieur le Maire expose au Conseil, le dispositif qui lui a été présenté par le Pole Emploi, le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi Passerelle, permet l'embauche d'une personne soit entre 20 et 35 heures aidée jusqu'à hauteur de 90 % du SMIC brut, précisant que sur ce type de contrat il n'y a pas obligation d'embauche. 236 € environ par mois restent à la charge de la Commune. Ce contrat permet à un jeune d'avoir une première expérience professionnelle et de bénéficier de l'aide du Pôle emploi pour son reclassement par la suite.

9 jeunes de la Commune de 16 à 25 ans sont inscrits au Pôle Emploi - Cet emploi viendrait renforcer Michel et Laurent, et permettrait d'effectuer des travaux en retard. Le recrutement interviendrait après le vote du Budget Primitif 2010. Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-2- DELIBERATION POUR L'ADHESION A L'ATESAT :

Ce service du Département, aide les Communes pour le conseil et l'assistance technique dans la réalisation de travaux, il va devenir indépendant avec un même personnel et des services un peu plus perfectionnés.

Par exemple : en 2015 tous les bâtiments publics devront être accessibles aux personnes handicapées, l'ATESAT pourra nous prêter conseil et évaluer le coût d'un tel aménagement -

Cette adhésion d'un montant annuel de 229.73 € est renouvelée deux fois par tacite reconduction, tous les trois ans.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-3- DELIBERATION POUR L'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSE-

MENT :

Suite à la réunion qui s'est tenue avec Monsieur ROQUES, Représentant du SDEA, Monsieur le Maire demande au Conseil de prendre une décision concernant l'adhésion au Syndicat Mixte.

Ce Syndicat peut prendre en charge l'assainissement individuel, l'assainissement collectif, l'alimentation en eau, les eaux pluviales - plusieurs compétences dans chaque domaine.

La station d'épuration est à saturation, le Syndicat pourrait se charger de l'étude d'une nouvelle forme d'épuration des eaux ou de l'agrandissement de la station actuelle, pourrait nous conseiller sur le choix des Entreprises, etc.

La Commune reste décisionnaire sur les travaux à entreprendre, fixe le prix du m³ d'eau usée, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement ne sera quand à lui que gestionnaire (gèrera le budget, négociera les prix pour diverses Communes et pourra contracter des emprunts au meilleur taux ...)

Chaque Commune conservera sa propre enveloppe.

La proposition de Monsieur le Maire est d'adhérer au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne pour l'assainissement autonome et pour l'assainissement collectif - collecte, transport et traitement des eaux usées y compris l'élimination des boues. Il y a la possibilité d'adhérer ultérieurement au dispositif « eau pluviale ».

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-4- DELIBERATION POUR DEUX DECISIONS MODIFICATIVES :

Il s'agit là uniquement de modifications budgétaires qui permettent d'équilibrer les comptes du budget.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-5- DELIBERATION SUR LE CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES POUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE :

Nathalie GADEA distribue aux membres présents, la liste des offres hors taxes remises par les Entreprises.

Monsieur WITT , l'architecte a

épluché chaque dossier, prix et cohérence des offres - les Entreprises retenues pour réaliser les travaux de restauration de l'église sont les suivantes :

- pour le lot n° 1 : Maçonnerie et Charpente - L'Entreprise CHEVRIN GELI proposition 350 062.18 €

- pour le lot n° 2 : Marbrerie - L'Entreprise Pierre MANGIN proposition 3 000.00 €

- pour le lot n° 3 : Menuiseries bois - L'Entreprise FERIGNAC proposition 7 521.11 €

- pour le lot n° 4 : Electricité - L'Entreprise DEBELEC proposition 68 479.50 €

- pour le lot n° 5 : Plâtrerie - L'Entreprise Pierre MANGIN proposition 56 479.00 €

- pour le lot n° 6 : Paratonnerre - L'Entreprise BODET proposition 7 928.60 €

Le total de ces offres d'un montant hors taxes de 493 470.39 € se situe 34 % en dessous de l'estimation initiale de l'Architecte.

Nous n'avons aucune nouvelle quant au montant de la subvention qui sera allouée par le Département. Il nous faudra adresser dans les jours à venir le dossier complet avec les Entreprises retenues au conseil Général, afin que notre dossier de demande de subvention soit présenté en commission permanente.

Le montant de l'emprunt à contracter serait de l'ordre de 239 800 € - Monsieur LEAUTE Receveur Percepteur de la Trésorerie de Grenade Cadours, présent lors de la première réunion à l'ouverture des plis, a accepté de nous conseiller en fonction des caractéristiques du prêt sur le choix de l'organisme prêteur.

Sachant qu'en réunion de Conseil du mois d'octobre 2008 il avait été décidé de ne pas dépasser pour la Commune une somme de 440 000 € et que selon les différentes simulations ce montant est respecté, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer en faveur de la proposition de la commission des travaux de l'église. La réfection de l'église, envisagée depuis déjà une quinzaine d'années, pourraient enfin débuter le 10 février 2008 pour une durée de 14 mois.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-6- DELIBERATION POUR LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à la création d'un poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} Classe, et à la nomination de l'Agent concerné sur ce poste, il est nécessaire de supprimer le poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} Classe qui n'est plus occupé.
Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-7- DELIBERATION SUR LES TRAVAUX DES W.C. ECOLE PRIMAIRE :

Emile FEDERICI rappelle au Conseil qu'une Entreprise avait été sollicitée pour la réalisation des WC supplémentaires à l'école primaire et le changement de la porte sous le préau, sa première proposition de 39 000 € avait été jugée un peu trop élevée par le Conseil Municipal, à la demande du Maire ce montant avait alors été ramené à 36 000 €. Entre temps, d'autres Entreprises ont été contactées, leurs devis étaient tous bien plus élevés. Cet Entrepreneur Oliver AZEMAR vient d'adresser une nouvelle proposition s'élevant à 33 000 €, la Commission des travaux est d'accord pour accepter son devis et lui faire effectuer ces travaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'accepter la proposition de la commission et de choisir Monsieur AZEMAR pour la construction des W.C. et changer la porte sous le préau pour un montant de 33 000€ (12 voix pour et 1 abstention).

-8- DELIBERATION SUR LE MATERIEL CANTINE :

L'ALVEE souhaiterait que la Mairie reprenne à sa charge le matériel de la cantine pour les aspects :

- assurance
- entretien
- renouvellement

Un inventaire sera effectué avec l'ALVEE de manière à ce que la Mairie reprenne le matériel et puisse à l'avenir inscrire au budget les dépenses correspondantes plutôt que de devoir statuer dans l'urgence. Une discussion sur ce sujet ayant déjà eu lieu, Monsieur le Maire demande au Conseil la reprise du gros matériel cantine.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité pour reprendre le matériel à compter du 1^{er} janvier 2010.

-9- DELIBERATION POUR VALIDATION D'UN SENTIER DE RANDONNEE :

La Communauté de Communes Save et Garonne veut faire du territoire du Canton de Grenade une zone verte à préserver et y développer le tourisme vert. Il y aurait sur chaque Commune 1, 2 ou 3 boucles de sentiers de grandes ou de petite randonnée, entretenus, balisés et signalés.

Monsieur le Maire expose les propositions faites par la Communauté de Communes Save et Garonne, concernant notre Commune il y aurait 2 sentiers de randonnée.

Le premier d'une longueur de 7.2 km forme une petite boucle répartie sur Thil et Bretx.

Un deuxième plus longue, encore à l'étude car elle nécessite des travaux et des négociations avec des propriétaires.

Il propose au Conseil de valider le premier sentier et de donner un accord à la Communauté de Communes pour entamer des démarches auprès des propriétaires privés concernés.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-10- DELIBERATION MODIFICATIVE : POUR RENOUVELER DU MATERIEL CANTINE :

Il s'agit là encore de modifications budgétaires.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-11- DELIBERATION POUR L'ADHESION DU SIE DE LA VALLEE DE LA SAVE ET DES COTEAUX DE CADOURS AU SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que par délibération en date du 22 septembre 2009, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours a approuvé la création du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne et les statuts y afférents et a décidé de transférer à ce nouveau Syndicat la compétence : Transport et stockage d'eau potable.

L'adhésion d'un syndicat de communes à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des Conseils municipaux des Communes membres.

Il est donc demandé au Conseil de se prononcer pour entériner cette adhésion.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

-12- DESIGNATION DE 3 DELEGUES AU SMEA :

Reconduction des trois délégués : Ghislaine PISANI, Daniel RICHE ainsi que Marie-Laure MERCIER en qualité de délégué titulaire et non plus de délégué suppléant.

Le Conseil a voté pour à l'unanimité.

La séance est levée à 23h.

**Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la préfecture est consultable en mairie.*

Le Conseil Municipal a décidé de se réunir tous les 15 jours le lundi soir pour travailler à l'élaboration du PLU.

Les Thilois ayant des demandes spécifiques peuvent les déposer au secrétariat de la Mairie pour qu'elles soient traitées lors de ces réunions.

BILAN

Chaque fin d'année est prétexte à présenter un bilan; aussi pour ne pas déroger à cette tradition, nous allons vous présenter le notre, depuis que nous sommes à votre service à la Mairie.

Nous vous avons fait sauter avec le gendarme couché des Ecoles, certains

par le prix, d'autre par le galbe, mais la sécurité des enfants n'a pas de prix, et de plus la subvention qui nous a été rétrocédée a été conséquente.

Puis nous avons refait un court de tennis, le chemin de Brandies, l'aire de jeux, l'achat d'ordinateurs pour l'école, mis sur les rails la construction de nouveaux WC pour l'école, la réfection du chemin de Faoures, et mis un point final à la

renovation de l'Eglise dont les travaux commenceront début février.

Certains de ces projets ont été initiés par le Conseil Municipal précédent, mais nous les avons menés à bien.

Certes certains d'entre vous trouveront ce bilan positif, d'autres prétentieux, certaines réalisations pourront vous paraître peut être inutiles, mais elles

sont cependant indispensables.

Quoi qu'il en soit, le travail que nous avons réalisé et les projets que nous portons n'ont qu'un seul but le bien de notre village et de ses habitants et nous continuerons à servir vos intérêts et ceux du village avec dévouement.

Le Maire
et son Conseil Municipal.

Maria BOSC



Lettre du Maire pour le départ à la retraite de Mme BOSC

« Vous êtes entrée au service de la commune en 1977, à la création de la cantine par une association de Parents d'élèves gérée par la femme de l'instituteur de l'époque Mme FERNANDEZ.

Vous faisiez la cuisine et serviez une trentaine d'enfants seule.

En 1984, Marie-José PEREZ est embauchée pour vous aider, il faut dire que l'effectif est monté à 50 enfants pour arriver à 70 enfants en 1985.

En 1989 la nouvelle cantine est construite.

Jusqu'en 2008, aidée de Marie-José, avec qui il y avait une entente parfaite, vous vous êtes occupée de : la cuisine, le service, les commandes, la confection des menus, les factures des fournisseurs, les factures des parents sur lesquelles les menus étaient accrochés, le nettoyage de la cuisine et de la cantine. N'hésitant pas à donner régulièrement de votre temps personnel, sans en faire état, considérant que cela était votre contribution à la collectivité et au bien être des enfants.

Pour ce point particulier tout à votre honneur, merci Maria et par la même occasion et pour la même raison, merci Marie-José. Marie-José que je vais associer à l'hommage que nous vous rendons ce soir Maria, car le tandem que vous avez formé pendant si longtemps fait que je ne peux pas parler de l'une sans évoquer l'autre.

En 2008, l'Amicale Laïque prend la gestion des factures fournisseurs et des factures des parents, ce qui vous soulage. Heureusement, car l'effectif a augmenté progressivement pour arriver à 140 repas/jour en 2009 et toujours à deux personnes en cuisine : Maria et Marie-José.

Je voudrais saluer cet exemple d'adaptation, passer à deux personnes de 50 à 140 repas n'est pas facile, et vous Maria et Marie-José en vous organisant seules vous avez trouvé au fur et à mesure les solutions pour gérer cette évolution et toujours en cherchant d'abord l'intérêt de la collectivité et le bien être des enfants avant votre propre confort. Et je le répète, n'hésitant pas à donner de bon cœur de votre temps personnel pour faire que tout se passe le mieux possible, ce qui a d'ailleurs été le cas.

Je veux saluer aussi le fait que, Maria et Marie-José, vous avez travaillé ensemble pendant 25 ans dans une très bonne entente. 25 ans de très bonne entente ne se fait pas tout seul, nous avons chacun et chacune nos qualités, mais aussi notre caractère, nos manies, nos défauts et bien sûr notre certitude absolue que c'est nous qui avons raison. Ce qui veut dire que chacune de votre côté, Maria et Marie-José, vous vous êtes appliquées à chercher en permanence ce que vous pouviez faire pour que cette entente se fasse et surtout dure. Cela veut dire que vous avez su passer sur les problèmes en cherchant d'abord des solutions. Et surtout, que vous avez su surmonter les difficultés naturelles dans les relations humaines pour trouver un terrain d'entente, qui pour vous était plutôt cordiale. Je pense que ce qui a permis cela c'est que vous avez toujours pensé au bien être des enfants d'abord.

Et enfin, je veux saluer la qualité de votre travail. Grâce à vous Maria, nous avons la chance d'être une rare commune qui a sa cantine et surtout une cantine où les enfants sont heureux de manger car la qualité de votre cuisine Maria restera dans la mémoire des enfants qui auront eu la chance d'en profiter.

Chapeau et merci à vous Maria, chapeau et merci à toutes les deux, vous êtes un bel exemple de personnes qui savent donner dans la discrétion.

Je souhaite un bon courage à Valérie et à Fabienne pour vous remplacer, mais je sais qu'elles y arriveront et que si elles ont besoin de conseils, vous serez toujours là. Je pense aussi qu'elles sauront tenir le sol aussi bien frotté que vous car je crois que vous attachiez à cette tâche une attention toute particulière.

Je vous souhaite, Maria, au nom du Conseil municipal et des agents de la commune une longue et joyeuse retraite.

Le 13 novembre 2009
Jean LEONARD, Maire »

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La pluie persistante n'a pas été un obstacle pour les nombreuses personnes venues commémorer l'anniversaire de l'armistice de la guerre 14/18.

Après avoir lu le message du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combat-

tants, le Maire Jean Léonard a demandé que la minute de silence soit dédiée à tous les morts de la guerre 14/18, expliquant que nous étions dans le temps de réconciliation, « la présence de la chancelière allemande, Angéla Merkel à Paris ce jour là pour l'anniversaire de l'armistice en est le témoignage et que les soldats allemands n'étaient certainement pas venus de bon coeurs faire la guerre et qu'ils auraient sûrement mieux aimé, eux aussi, rester chez eux près de leur famille plutôt que venir se faire tuer.



J'ai aussi à la fin de la cérémonie, expliqué que d'après moi, les guerres étaient dues à des sentiments de haine et de rancœur qui étaient cultivés et exploités, et qu'ayant la chance d'être dans un petit village rural, il est important de veiller à cher-

cher, quand il y a un problème quel qu'il soit, comment nous pouvons agir pour arranger les choses pour garder de bonne relations entre nous. »

Un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à la salle de la mairie à l'issue de la cérémonie.

FLOP



Comme beaucoup de Thilois, j'emprunte régulièrement la D89 pour me rendre au village et vice versa. J'ai put constater, et il semble que je ne sois pas le seul, que le Stop des Pepils situé à la jonction de la D89 et la D58 est considéré par beaucoup d'automobilistes comme facultatif.

Pourquoi? J'ai envisagé plusieurs hypothèses:

Nos villageois sont « malvoyants »; Pourtant le panneau est suffisamment gros et un marquage est peint sur le sol, même Gilbert Montagné qui dernièrement passait par là s'est arrêté.

Alors ils ne savent pas lire????..... Ma foi !

Eh bien non, moi j'ai la réponse: le ROUGE !!! C'est la faute au rouge du panneau. Un vent fou, venu d'Andalousie, chargé de Flamenco et de Corrida a certainement ensorcelé nos villageois et les sages conducteurs, à la vue du rouge du panneau, se métamorphosent en fougueux Toros de Murcia et chargent, comme si ils chargeaient la cape rouge du Toréador pour l'encorner.

C'est à mon humble avis l'explication la plus rationnelle, mais que les contrevenants se méfient, car à la prochaine incartade ils pourraient y laisser leurs deux oreilles!!! A la demande de la municipalité des Matadors de la Gendarmerie pourront se poster pour estoquer les velléitaires.

OLE

J-M A.

Rencontre avec un Artiste



Nous avons tous fredonné une chanson qu'il a écrite ou siffloté sur une de ses musiques. Avec plus de 30 millions de disques vendus, plus de 1500 chansons écrites, son talent n'a d'égal que sa discrétion et sa modestie.

Depuis quelques années **Gérard Salesses** a posé ses claviers à Thil, où sous une fausse décontraction il continue de travailler pour notre plaisir. Auteur, compositeur, interprète, producteur, arrangeur musical et chef d'orchestre, il a travaillé avec de nombreux artistes qui nous ont fait vibrer : de Sylvie Vartan, à Johnny Hallyday, Hugues Aufray, Dave, Adamo et beaucoup d'autres. Eclectique, il a signé la musique d'une centaine de spot de pub, et est le compositeur exclusif des productions AB. Tous les génériques des sitcoms d'AB (Hélène et les garçons, les Musclés, les Vacances de l'Amour etc.) sont de sa composition. D'ailleurs à ce titre, il prépare l'Olympia de Dorothée pour avril 2010. Nicolas Vanier lui doit également toutes les musiques de ses films, et autour de minuit, sur certaines chaînes de TV, un public averti peut apprécier la musique qu'il a écrite en regardant des Ballets quelque- peu..... Roses.

Au delà de l'artiste et de son impressionnante carrière, j'ai eu le plaisir de rencontrer un homme passionnant et passionné, plein d'humour et de simplicité, débordant d'enthousiasme et les moments que j'ai passé à discuter avec lui m'ont paru très courts.

Merci Maestro.

J-M A

Stagiaires



Romain KULAGA

Pour aider des jeunes à trouver leur voie et pour d'autres à apprendre leur métier, la mairie a accueilli quatre stagiaires au cours de l'année 2009.

Romain et Victor avec Michel BERGE pour l'entretien des espaces verts.



Victor ESCOFFIER

Pierre-Henri avec Chantal et Pascale à l'école Maternelle.



Sandra LOPEZ

Et Sandra avec Patricia AMBROSINO au Secrétariat.

HISTOIRE

Quelques explications sur les Aparrats

On ne présente plus les « Aparrats », dont trois de ces charmants volatiles sont représentés sur la bannière du village... Mais saviez-vous qu'il existait une chanson qui rend hommage au village et dédiée à tous les Thilois?

Le « chant des Aparrats » a été écrit en occitan par Etienne Grillou, alors instituteur à Thil, et la musique composée par Charles Merle, cantonnier passionné de musique. Le texte retrace l'histoire et la géographie du village : les lecteurs reconnaîtront facilement certains lieux, et peut-être quelques événements historiques, dont la venue du roi de Navarre (futur Henri IV), aux Pépils.

Pour l'anecdote, sachez que cet hymne a eu les honneurs du Capitole. En 1944, M. Grillou conduisit quelques jeunes gens du village à Toulouse : le petit groupe partit en vélo, bannière au vent tenue par Mme Lucienne Sellier, en chantant le « Chant des Aparrats » jusque sous les fenêtres du Capitole.

Les anciens se souviennent peut-être de la chanson ou même de la mélodie qui l'accompagnait ; pour les plus jeunes ou tous ceux qui ne la connaissent pas, voici l'occasion de se familiariser avec les grandes lignes de l'histoire du village, mais aussi d'apprécier un joli texte poétique. Par-dessus tout, ce chant, dont le texte est reproduit ici dans sa version d'origine et en français actuel, demeure un émouvant témoignage de l'enthousiasme et de l'amour d'un habitant de Thil pour son « bel país, tant poulit, tant aimat ».

Lydie SEGUELA

Le Chant des Aparrats (1)

Je suis de Thil et j'aime sa bannière,
Fier aparrat, toujours la brandirai ;
Je resterai jusqu'à l'heure dernière,
A l'ombre claire de son cher vieux clocher.
O Thil, a toi, il m'attache une chaîne,
Dont nul, jamais, ne peut rompre un maillon,
Je veux mourir entre Saoumo et Arsene,
Et mon dernier soupir dira ton nom.

De ton château je chanterai l'histoire,
Jourdain de l'Isle y planta son écu,
Des albigeois il partagea la gloire,
Et Esclarmonde y pria, loin du bruit (2)
Simon, le chien, suivi par ses croisés (3)
S'en empara, mais fut chassé bientôt,
Et à nouveau dans les airs, déployé,
Notre étendard portant nos trois oiseaux.

Plus d'un baron en suivant ce barbare,
Voulut plumer les apparats de Thil,
Mais une nuit, Henri roi de Navarre, (4)
S'en vint dormir à la croix des Pépils.
Et depuis lors, dans la terre de France,
Les aparrats, au coq gaulois unis,
Ont partagé les gloires et les souffrances,
Du beau pays, si aimé, si joli.

O, j'aime tant tes châteaux dans l'ombrage,
Ta vieille église et son clair carillon,
Jolies maisons enfouies dans les feuillages
Tes fiers moulins et ton ravin profond.
Ici, O Thil, je veux finir ma vie,
Et quand des ans j'aurai touché le fond,
Je dormirai dans ta terre bénie,
Près des oiseaux, non loin de ma maison.

Sui fil de Thil e aimi sa baniéro,
Fier aparrat, toutjoun la brandirei,
Damourarei dinco's l'ouro darrèro,
A l'oumbro claro de soun vielh clouquiè.
O Thil, a tu, m'estaco'no cadeno,
Dount digus ne pourio roupr'un mailloun,
Bôli louri entre Saoumo et Arseno,
Et moun darrè badalh dirà toun noum.

De toun castet, jou cantarei l'istorio ,
Jourda de l'Ilo i plantec soun escut.
Des Albigès a partajat la glorio,
L'Esclarmoundetto i preguec len del brut,
Simoun, lé can, siegut per sous crouzairés,
S'en emparec, me sleou fusquec cassat,
E dé nouvel, s'esplandisquéc én l'airé,
Nostre estandart ambé's tres aparrats.

Pla de barouns aprep aquet barbaro,
Boulion pluma les aparrats de Thil,
Mès, uno neit, Henric, rei de Navarro,
Benguec droumi à la Croux des Pepils,
E desumpei, dins la gabio de Franco,
Al pout de Gallo units, les aparrats,
An amiejat e glorios e soufranças,
Del bel país, tant poulit, tant aimat.

O qu'aimi pla tous castets dins las ramos,
Ta vielho gleiso e soun clar carilloun,
Tous oustalets amantelatsde mouhos,
Tous moulins e toun Regas prehount,
Aici, Ô Thil, boli feni la vido,
E quand, des ans, aurei budat l'huchaou,
Droumirai dins ta terro benazido,
Prep des aoujols, a un pas de l'oustaou.

Notes: (1) Aparrats: moineaux, petits oiseaux - Symbole des Thilois. (2) Esclarmonde de Foix, seigneuresse de Thil et « parfaite » cathare. (3) Simon de Monfort. (4) Futur Henri IV

Texte Occitan d'Etienne Grillou.
Transposition française M.Comby.

La Bergère et le Boulanger !

Mais à qui pensez-vous donc ?

Une histoire simple et tendre qui dure depuis plus de 60 ans.

Assis sur leur banc, ils sourient très souvent aux passants et se ravissent d'un petit bonjour discret de leurs parts.

Ils se sont connus à Thil. Edmond, Thilois de naissance, a travaillé un temps dans la boulangerie familiale. Quant à Julie, elle garda les moutons depuis son plus jeune âge dans son pays natal des Pyrénées. D'un premier mariage, elle eu une fille, Lucette. Puis veuve, elle rencontra « Monmon » surnommé ainsi depuis toujours.

Ils n'ont jamais quitté leur demeure actuelle où ils ont eu un fils, Jean-Louis. C'est en vélo, les premiers temps, qu'ils rejoignaient quotidiennement Launac où ils s'occupèrent ensemble de la ferme.



Monmon et Julie assis sur leur banc.

Alors soyez attentifs ! Regardez si vous ne les voyez devant leur pas de porte. N'hésitez pas à vous arrêter quelques instants pour apprécier ces doux personnages qui vous raconteront peut-être une histoire simple comme « Merveille », la vache laitière !

État civil

du 5 novembre 2009 au 12 janvier 2010

DÉCÉS :

- Florent, Marius, André **LEZAT** né à THIL en 1935, 74 ans, domicilié à LAUNAC, décédé le 22 Octobre 2009 à TOULOUSE.
- Anne, Claire COMBES Veuve **TOURRET** née à MIREVAL LAURAGAIS (Aude) en 1909, 100 ans, décédée le 1^{er} décembre 2009 à Maison de Retraite de COLOGNE (Gers).
- Elie **DESCLAUX** né à THIL en 1923, 86 ans, domicilié à PLAISANCE du TOUCH, décédé le 8 Décembre 2009 à son domicile.

DECHETS VERTS ET GROS ENCOMBRANTS

Au bord du ravin, route du CASTERA, un particulier met un emplacement à la disposition de la mairie pour que les employés communaux puissent y brûler les feuillages.

Cet endroit est privé et il est interdit d'y déposer quoi que ce soit.

Les déchets verts (feuillages, herbe de tonte, etc.) doivent être portés au **centre technique de St Cézert** où vous pourrez les déposer **gratuitement** en justifiant de votre domicile (facture EDF ou téléphone, feuille d'impôts, etc.).

Pour les « Gros Encombrants », un véhicule vient les chercher en porte à porte, le **mercredi de la 4^{ème} semaine** de chaque mois :

- 27 janvier
- 24 février
- 24 mars
- 28 avril
- 26 mai
- 23 juin
- 28 juillet
- 25 août
- 22 septembre

Il suffit de téléphoner avant la date de ramassage que vous choisirez au

05 61 82 85 55.

INFOS PRATIQUES

UN CREDIT D'IMPOT POUR RECUPERER L'EAU DE PLUIE

Un arrêté interministériel du 03 octobre 2008 reprend la liste des équipements éligibles à cet avantage pour des utilisations de l'eau de pluie collectée exclusivement à l'extérieur des habitations. Il s'étend à certains usages à l'intérieur des habitations, sous certaines conditions et limites.

Un crédit d'impôt de 25% :

Les dépenses d'équipement, de récupération et de traitement des eaux pluviales engagées dans l'habitation principale peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 25% de leur montant.

Seuls certains usages de l'eau de pluie récupérée sont autorisés à l'intérieur des habitations. Les conditions d'installation, d'entretien et de surveillance des équipements nécessaires sont strictement fixées. L'objectif est de protéger par des règles techniques le réseau d'eau potable de tout risque d'intrusion.

Des usages très limités :

L'eau de pluie récupérée par ruissellement des toitures (sauf celles en amiante-ciment) inaccessible peut être utilisée pour des usages extérieurs au bâtiment. A l'intérieur du logement, l'eau collectée peut être employée uniquement pour le fonctionnement des toilettes et le lavage des sols. L'utilisation est autorisée pour le lavage du linge sous certaines conditions et à titre expérimental.

Des autorisations officielles :

Le propriétaire du logement doit déposer en mairie une déclaration d'usage identifiant le bâtiment concerné et évaluant les volumes utilisés à l'intérieur de l'habitation.

Des formalités à respecter :

Le crédit d'impôt est accordé sur présentation des factures des entreprises, pour les travaux sur l'habitation principale payés à compter du 19 octobre 2008 et jusqu'au 31 décembre 2012.

Renseignements :

www.eau-adour-garonne.fr

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES A DISTANCE

Dans bien des cas, il est possible d'éviter de se déplacer pour obtenir un formulaire et revenir une fois le dossier constitué. Maintenant, la plupart (ou presque) des démarches administratives courantes peuvent s'effectuer via internet. Comme l'e-administration va rapidement se généraliser, autant nous y mettre maintenant.

Le site **www.service-public.fr/demarches24h24** centralise tous les services de l'e-administration regroupés par thèmes : ma famille - ma santé - mon travail - mes études - mes papiers - ma vie de citoyen - mon logement - mes impôts.

Ainsi, dans la rubrique : mes papiers, des liens renvoient vers des sites pour obtenir un acte d'état civil, consulter le solde de ses points restants sur le permis de conduire, suivre l'avancée d'une demande de passeport ou de carte d'identité... Dans la rubrique : ma famille, on trouve les liens renvoyant vers les sites de la CAF ou de l'URSSAF, la garde d'enfants à domicile, etc.

Cet immense portail, suffisamment bien organisé pour qu'on s'y sente à l'aise, peut vous éviter bien des pertes de temps.

Vous pouvez aussi obtenir votre carte grise sans vous déplacer, tout simplement par correspondance.

Allez sur :

http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/demarches/carte_grise/courrier.htm ou tout simplement en tapant : « carte grise par correspondance » dans un moteur de recherche (Google ou autre) et vous aurez de façon claire et explicite la démarche à suivre, les pièces à fournir ainsi que l'adresse où envoyer votre dossier et recevoir ainsi votre carte grise chez vous.

PUITS

Une nouvelle obligation pour les puits

Deux raisons à cela :

La **déclaration** vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des **points d'entrée de pollution de la nappe phréatique**. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une **préoccupation environnementale** et à un **enjeu de santé publique**.

En outre, le recensement des puits et forages privés permettra aux DDASS, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant).

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés au plus tôt. Tout nouvel ouvrage doit faire l'objet d'une déclaration 1 mois avant le début des travaux.

En outre, si le puits dépasse une profondeur de 10 mètres un dossier doit être transmis à la DIRE.

Enfin si l'eau prélevée est utilisée pour la consommation humaine, la déclaration sera transmise à la DDASS avec une analyse de l'eau.

Les formulaires de déclaration sont à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Définition du forage à usage domestique :

Selon le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire :

- Les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes,

- En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m3 d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

RADIOACTIVITE

Vous êtes peut être en possession d'un objet radioactif ?

Certains objets radioactifs très variés et souvent anciens se trouvent encore dans des collections, des brocantes ou des greniers. Leur dangerosité est plus ou moins importante : elle dépend du type d'objet (les objets au radium à usage médical, Orum, étant les plus dangereux) et de leur état.

Comment reconnaître un objet radioactif ?

Quelques indices peuvent vous mettre sur la voie :

la présence du trèfle radioactif sur l'étiquette, sur l'objet ou sur son emballage ;
la présence sur le produit des mots : radium, uranium ou des dérivés.

(Par exemple : la Franco Belge d'uranium, le Ra226, le Radia...)

un objet fabriqué avant les années 60 qui brille la nuit sans avoir été exposé à la lumière depuis au moins deux jours est vraisemblablement radioactif ;

Comment les faire enlever ?

Si vous êtes détenteur d'un objet radioactif, il faut le faire enlever en faisant appel à l'Andra (Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs) dont la prise en charge est la plupart du temps gratuite.

Pour cela, appelez le numéro dédié (01 46 11 83 27) après avoir préalablement regroupé le maximum d'informations sur votre objet (état, origine...). L'Andra vous indiquera alors la démarche à suivre.

Pour plus d'informations, consultez les sites Internet de :

L'Andra : www.andra.fr

L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) : www.irsno.org

SACS POUBELLE

Les sacs poubelles seront à la disposition des thilois à la mairie à partir du 1er février, à raison d'un rouleau par personne et d'un maximum de 5 rouleaux par foyer.

NOEL 2009

Noël au Village Samedi 12 décembre

Au petit matin on a monté les tentes, Installé les tables, les guirlandes, décoré le sapin de Noël. Sophie avait fait du café chaud, Luc nous avait apporté les croissants.

La mairie posait en même temps les décorations dans les arbres.

On est tous rentrés pour midi puis à quinze heures ça a commencé:

Il y avait le Soleil, Le père Noël, les bonbons.

Il y avait les enfants qui riaient, dans la carriole tirée par quatre ânes.

Il y avait le vin chaud, les petits gâteaux.

Des forgerons grillaient les châtaignes dans des tambours de machine à laver.



Les maîtresses vendaient ce que nos enfants avaient fabriqué.

Un manège improbable entraî-

né par une bicyclette tournait, tournait au son de la musique. Il y eu la chorale.



Il y avait surtout un stand un peu mystérieux où l'on fabriquait des lampions.

Quand la nuit a montré le bout de son nez j'ai sorti mon briquet.

Ce fut son bref instant de gloire.

Aujourd'hui je n'ai plus de gaz mais je suis heureux : On a eu une belle retraite aux flambeaux.

Je voudrais remercier du fond du cœur tous ceux qui ont de près ou de loin contribué à cette réussite.

Merci à Céline, Luc, Olivier, Sophie,

Merci aux « forgerons », Thierry, Patrick, Yvan,

Merci à l'Asinerie En Manaou, à l'Atelier du Tilleul,

Merci au Père Noël, Merci à Michelle pour l'affiche,

Merci également à Béa et Nathalie pour le délicieux pain perdu,

et pardonnez moi de ne pas tous vous citer.
Sincèrement.

JC

Le traditionnel **gôûter de Noël** offert aux écoles par la mairie a eu lieu le jeudi 17 décembre dans l'après-midi.

Pour les enfants de l'école maternelle cela s'est déroulé dans leurs locaux tandis que les enfants de l'école primaire, pour des raisons de sécurité (liées à la capacité d'accueil de la cantine), se sont rendus à la salle des fêtes.



Tous les enfants se sont régalés (il n'y a pas eu de reste!) avec de la galette, des clémentines et des boissons. Le soir ils sont tous repartis ravis avec chacun leur sachet comportant des bonbons et un Père Noël en chocolat.

Vive la magie de Noël...

Céline FRAYARD
Membre de la Commission des Ecoles

TOP

A l'initiative des sorcières TONELLI, MORENO et BALET-TINI une rencontre diablement sympathique a eu lieu le samedi 31 octobre dans l'obscurité de la place du village, avec une épouvantable joie et des gourmandises à gogo.

Halloween : une expérience terrifiante à renouveler!

Remerciements : aux parents, aux enfants et aux intervenants qui ont rendu possible cette manifestation.

OB



ASSOCIATIONS



A.L.V.E.E.

Exposition

« Déchets d'art »



Et si vous jetiez un nouveau regard sur vos déchets ménagers ?

Sabine Von Reith a mis en scène leurs couleurs et formes pour créer de surprenants tableaux photographiques.

Venez les découvrir à la bibliothèque de Thil à partir du 5 janvier 2010,
le mercredi de 15h00 à 18h00,
le jeudi de 9h30 à 10h30
et le samedi 11h00 à 12h00.

Contact : exposition@alvee.fr

CLUB L'AGE D'OR

Que fait le club des aînés? Pas de risques, il ne s'endort pas.

Les fêtes de fin d'année se profilent à l'horizon et nous restons plus que jamais actifs à préparer le repas de Noël.

Le 26 novembre en nocturne, nous sommes allées au Zénith pour applaudir la tournée « Age tendre et tête de bois » quatorze chanteurs des années soixante et soixante dix, quatre heures environ de spectacle inoubliable, où Sheila malgré ses 63 ans nous a fait une démonstration de Comment bien vieillir en souplesse effectuant une chorégraphie hors pair ou Isabelle Aubret avec sa voix mélodieuse nous a enchanté, bref jusqu'à minuit quarante cinq, nous avons pu applaudir tous les artistes présents et c'est vers deux heures du matin, des souvenirs plein la tête et les yeux, que nous avons regagné nos « pénates » avec une seule idée : renouveler cette sortie l'année prochaine.

A refaire donc, en attendant les membres du bureau et tous les adhérents vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et invitent jeunes retraités et moins jeunes à nous rejoindre car on ne s'ennuie pas au Club de l'Age d'Or.

Et 2010 vous réserve une énorme surprise !

COMITE DES FETES

Le vendredi 27 novembre, Michel LEVIEUX, président du Comité des fêtes a ouvert la séance de cette assemblée générale en présence du maire, Jean Léonard et des membres du bureau et participants à cette assemblée.

Après avoir présenté le rapport moral, le président a donné la parole à Brigitte Gisbert la trésorière pour le bilan financier

qui a donné des détails sur les différentes manifestations passées.

Après approbation des bilans par les membres du bureau, le président Michel Levieux a remercié tous ses collègues et en particulier féminines pour leur dévouement tout au long de cette année, sans oublier aussi les personnes qui aident le comité sans y être membre, Luc toujours prêt à aider et Francis pour ses articles couvrant les manifestations.

Le nouveau bureau élu :

Président : Michel LEVIEUX,
Vice-président : J.Luc LEZAT,
Trésorière : Brigitte GISBERT,
Secrétaire : Laëtitia PINAREL.



Anne Marie, Micheline, Karine et Odalie (nouvelle dans l'équipe) Philippe et J Bernard sont membres actifs du comité.

Au terme de cette assemblée, le pot de l'amitié a été servi.



Ecole de tennis affiliée à la Fédération Française de Tennis

Depuis le 27 septembre dernier, date de l'Assemblée Générale du Tennis Club de Thil, un nouveau bureau a repris les commandes du club pour cette saison 2009-2010.

Nous dénombrons aujourd'hui une quarantaine de licenciés, dont plus d'une trentaine d'enfants. C'est pour eux et avec eux que nous avons pu organiser un certain nombre de manifestations sportives, et en planifier de nouvelles pour l'année 2010.

- **Novembre 2009** : Début de notre tournoi interne mixte.

- **Le 13 décembre 2009** : Demi-journée entretien des équipements. Un certain nombre d'adhérents se sont retrouvés en ce dimanche matin pour mener quelques travaux d'entretien sur les terrains de tennis (peinture, pose mobilier, réparation grillage,...). Un bon moment d'efforts et de convivialité récompensé par un vin chaud bien apprécié.

- **Le 16 Décembre 2009** : Sortie Jeunes en après-midi aux Masters France, au Palais des Sports de Toulouse, sur invitation du Comité Départemental de Tennis. Les enfants ont pu admirer les 8 meilleurs joueurs français à l'entraînement.

- **Fin décembre 2009** : Mise en vente par nos petites têtes blondes des calendriers 2010 du TC de Thil réalisés par « Imprimerie 34 ».

- **23 Janvier 2010** : Rencontre amicale contre le TC de Larra. Merci à Larra d'avoir répondu présents à notre proposition.

- **30 janvier 2010** : Sortie collective au Tournoi des Petits

As à Tarbes.

- **Avril 2010** : Sortie Loisir « T'es pas cap », financée, au moins en partie, par la vente des calendriers.

En parallèle de ces diverses manifestations, se sont joués, et se jouent actuellement, les championnats départementaux, pour grands et petits, en équipes et en individuel. Un programme bien chargé pour notre club et ses adhérents ...



Pour vous qui hésitez à reprendre la raquette, il est toujours temps de vous joindre à nous... si le sport vous en dit bien sûr !

Notre adresse mail : tennis-clubdethil@gmail.com.

Les membres du bureau : Gathien ARNAULT (Président - tel. 05.61.06.96.12), Françoise CRESTEY (Secrétaire - tel. 05.61.85.47.49), Alain RAYBAUD (Trésorier), Dorothee JEAN (Secrétaire adjointe), Yves ESCOFFIER (Trésorier adjoint), Dominique CRESTEY (Vice-président).

THIL ENVIRONNEMENT

Rues et plumes

Les Hirondelles de fenêtre, dont le vol (avec celui des Mar-

tinets noirs) égaie notre village, voient leur effectif augmenter depuis 2003.

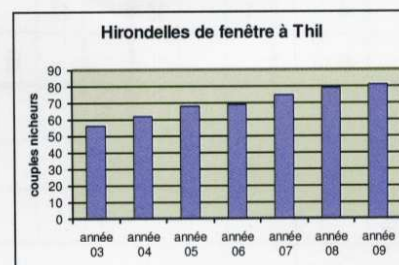
En effet, l'agglomération thiloise, qui accueillait 56 couples nicheurs en 2003, en accueille maintenant 81.

Ce résultat est étonnant à plus d'un titre. D'abord, la tendance nationale est à la régression ; ensuite, les augmentations du trafic et du nombre de véhicules en stationnement sont généralement défavorables à cette espèce.

Par ailleurs, il suffit de travaux sur quelques maisons particulièrement « accueil-lantes » pour les hirondelles, la même année, pour que cet effectif chute de manière significative, sans certitude qu'il se reconstitue par la suite.

Il convient donc de rester vigilants, de continuer les comptages annuels, et de rappeler que la protection légale de ce bel oiseau s'applique également à ses nids.

L'association Thil-Environnement organise chaque premier samedi du mois une sortie d'observation des oiseaux du lac (rendez-vous à 8h45 devant la poste) ; et, chaque année vers la mi-juin, un comptage des nids d'Hirondelles de l'agglomération.



Philippe Caniot
Thil-Environnement

... Que 2010 rime avec délice !

A vos agendas :

- **Galette de la Pétanque Thiloise** :
24 janvier 2010 à 17h, Salle de la mairie.

- **Vœux aux Thilois** : 30 Janvier 2010 à
11h, Salle des fêtes, suivis d'un apéritif.

- **Galette des anciens** : 30 Janvier 2010,
à 15h, Salle des fêtes.

SUDOKU

	8	4			1	7	5
		2			6		
		6		4			9
6						7	
	4		1		2		9
	5						8
1				2		6	
			8			9	
8		5	7			3	1

RECETTE de cookies

Préparation : 5 min

Cuisson : 10 min

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 250 g de farine
- 1/2 sachet de levure
- 125 g de sucre blanc
- 125 g de sucre roux (cassonade)
- 125 g de beurre fondu
- 1 oeuf
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- pépites de chocolat à volonté

Préparation :

Dans un saladier, mélanger la farine, la levure, les sucres, le sel, le sucre vanillé.

Dans un bol battre l'oeuf et y ajouter le beurre fondu.

Mettre la préparation beurre + oeuf dans la préparation de farine et de sucres d'un seul coup.

Ajouter les pépites de chocolat (blanc, noir ou au lait). Mélanger avec une cuillère en bois.

Mettre au réfrigérateur 1 h (pas indispensable).

Préchauffer le four à 240°C (thermostat 8).

Façonner des cookies d'environ 5 cm de diamètre et 1/2 cm d'épaisseur.

Les disposer sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé en les espaçant.

Enfourner 10 mn par fournée.

Laisser refroidir un peu avant de les décoller et de les disposer sur une grille.

Les cookies doivent être moelleux au centre et croquants sur les bords.

J-M A.